

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Phosphate VM Reagent
- **Code du produit:** PV6500SS
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331 USA
Tel +1 (717)632-1291
Toll-Free: (866)632-1291
info@aquaphoenixsci.com
- **Distributeur:**
AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
(800)255-3924 (North America)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition: Ingestion.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition: Ingestion.
- **Conseils de prudence**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

(suite de la page 1)

P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P308+P313	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P405	Garder sous clef.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· NFPA données (gamme 0-4)



Santé = 3
Inflammabilité = 0
Réactivité = 0

· HMIS données (gamme 0-4)



HEALTH 3 Santé = 3
FIRE 0 Inflammabilité = 0
REACTIVITY 0 Réactivité = 0

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges

· Composants:

7732-18-5	eau	>80%
7664-93-9	acide sulfurique Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318	<15%
12027-67-7	Heptamolybdate d'hexaammonium	<10%
7803-55-6	trioxovanadate d'ammonium Acute Tox. 3, H301 Repr. 2, H361; STOT RE 1, H372 Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2A, H319	<1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

(suite de la page 2)

- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
Demander de l'aide médicale d'urgence pour des blessures ou des cloques ouverte.
- **Après contact avec les yeux:**
Retirer les lentilles de contact, si porté et si possible.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
Dyspnée
Toux
Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.
- **Risques**
Risque de perforation gastrique.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition: Ingestion.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications** Pas d'autres informations importantes disponibles.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

(suite de la page 3)

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Utilisez calcaire pour neutraliser et / ou absorber le déversement.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au rubrique 13.
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:
Eau chaude
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Eviter la formation d'aérosols.
Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'acier.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
Ne pas conserver avec des métaux.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le constituant suivant est le seul constituant du produit pour lequel une limite d'exposition PEL, TLV ou autre est recommandée.

7664-93-9 acide sulfurique

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³ ACGIH A2; IARC 1
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1 mg/m ³
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1 mg/m ³
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 0.2* mg/m ³

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

(suite de la page 4)

LMPE (Mexique)	*as thoracic fraction Valeur à long terme: 0.2* mg/m ³ A2;*fracción torácica
----------------	---

· Contrôles de l'exposition

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Mesures d'ingénierie spécifiques: Prévoir une ventilation suffisante.

· Protection respiratoire:

Non requise en conditions normales d'utilisation.
Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
En cas de déversements, protection respiratoire peut être requis / recommandé.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en néoprène
Caoutchouc naturel (Latex)
Butylcaoutchouc
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc fluoré (Viton)

· Protection des yeux:

Les lentilles de contact ne devraient pas être portées.



Lunettes de protection

· Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux acides

· Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Mesures de gestion des risques

Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 5)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Transparent
· Odeur:	Acidulée
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	105-110 °C (221-166 °F)

· Point d'éclair	Non applicable.
-------------------------	-----------------

· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
--	-----------------

· Température d'inflammation:	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

· Température de décomposition:	Non déterminé.
--	----------------

· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
---------------------------------	--------------------------------

· Limites d'explosion:

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Propriétés comburantes	Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):	23 hPa (17.3 mm Hg)
--	---------------------

· Densité à 20 °C (68 °F):	1.25 g/cm ³ (10.43 lbs/gal)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
--	----------------------

· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
---	----------------

· Viscosité:

· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique:	Non déterminé.

· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
------------------------------	--

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

(suite de la page 6)

- **Possibilité de réactions dangereuses**

En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.

Corrode les métaux.

Réactions aux alcalis (lessives alcalines).

Réagit aux métaux non précieux en formant de l'hydrogène.

- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Produits de décomposition dangereux:**

Oxydes de soufre (SOx)

Fumée d'oxyde métallique toxique

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** Aucun.

- **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet fortement corrosif.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est listé.

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

7664-93-9 | acide sulfurique

K

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· **Toxicité par administration répétée** Possibilité d'effets irréversibles.

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Voie d'exposition: Ingestion.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

(suite de la page 7)

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Après neutralisation, on observe une réduction considérable de l'effet nocif.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des contenants en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérées comme dangereuses sauf spécifié contrairement.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** UN2796
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT** Sulfuric acid
- **ADR/RID/ADN** 2796 SULPHURIC ACID
- **IMDG, IATA** SULPHURIC ACID
- **Classe(s) de danger pour le transport**

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

(suite de la page 8)

· DOT



· Classe 8
· Étiquette 8

· ADR/RID/ADN



· Classe 8 (C1)
· Étiquette 8

· IMDG, IATA



· Classe 8
· Étiquette 8

· Groupe d'emballage

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA II

· Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières corrosives.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):

80

· No EMS:

F-A,S-B

· Segregation groups

Acids

· Transport en vrac conformément à l'annexe

II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· États-Unis

· SARA

· SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun des composants n'est listé.

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

(suite de la page 9)

7664-93-9	acide sulfurique
-----------	------------------

· **Liste TSCA:**

7664-93-9	acide sulfurique
-----------	------------------

7732-18-5	eau
-----------	-----

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connues pour causer le cancer:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

Aucun des composants n'est listé.

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

Aucun des composants n'est listé.

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est listé.

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

Tous les composants ont la valeur *.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

NFPA: National Fire Protection Association (États-Unis)

HMIS: Système d'identification des matières dangereuses (États-Unis)

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

· **Sources**

FDS/SDS préparé par:

ChemTel

1305 North Florida Avenue

(suite page 11)

Fiches de Données de Sécurité
Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 04 juin 2020

Nom du produit: Phosphate VM Reagent

(suite de la page 10)

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924
Internationale +01 813-248-0573
Site Web: www.chemtel.com